

1er février 2016



Tunisie : la jeunesse toujours en lutte !

Depuis le 17 janvier, des explosions de colère secouent une partie de la jeunesse tunisienne. Elles se traduisent notamment par des manifestations, des sit-in devant ou à l'intérieur de bâtiments de l'État, des barrages routiers à l'aide de pneus enflammés, quelques pillages et même la mort d'un policier. Tout a commencé à Kasserine, une ville désolée de l'intérieur du pays où un jeune chômeur est mort électrocuté le 16 janvier. Il était monté sur un poteau électrique pour protester contre son retrait arbitraire d'une liste d'embauches dans la fonction publique. Dès le lendemain, des affrontements avec la police ont eu lieu sur place. Ce mouvement s'est ensuite étendu dans une série de localités et certains quartiers de grandes villes. Le 22, le couvre-feu entre 20h et 5h a été décrié sur l'ensemble du pays.

Les causes de ces mouvements ne sont pas nouvelles. Depuis des années des milliers de jeunes, souvent titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur, restent au chômage. C'était déjà le cas lors du soulèvement du bassin minier de Gafsa en 2008, puis de l'immolation de Mohamed Bouazizi le 17 décembre 2010 qui a été le signal du début de la révolution. Cinq ans plus tard, la situation de l'emploi n'a pas changé, elle s'est même détériorée. Le nombre de suicides est en augmentation parmi les jeunes, et des explosions locales de colère ont périodiquement lieu. Cela a par exemple été le cas en 2015 dans le sud ainsi que dans la région de Gafsa où des jeunes chômeurs ont paralysé plusieurs mois le bassin minier.

Plusieurs associations, dont la Ligue tunisienne de défense des droits de l'Homme (LTDH) ont appelé « à l'adoption d'une méthode étonnante pour l'objectif de la réclamation de dignités régionales et de l'égalité sociale », en disant leur « dégoût » face à l'inaction des différents gouvernements. En ce qui la concerne, FUGTT a appelé le gouvernement à trouver des solutions « urgentes et efficaces » pour résoudre rapidement les problèmes du chômage et du développement dans les régions défavorisées. Elle a réitéré les projets alternatifs, qu'elle avait déjà proposés aux gouvernements précédents.

Comme souvent en Tunisie, la possibilité d'un réel mouvement de solidarité va largement dépendre du positionnement du mouvement syndical. Mais de ce côté là, rien n'est en ce moment très simple. Sous l'impulsion de la gauche de FUGTT, le mouvement syndical sort en effet d'une année de mobilisations intenses. Celles-ci ont permis au premier semestre une victoire historique dans l'enseignement secondaire, et des avancées appréciables dans le reste du secteur public ainsi que dans certaines entreprises privées. La vague de grèves générales régionales dans le secteur privé au second semestre a par contre été brutalement interrompue le 25 novembre après l'attentat de Daech à Tunis.

Après des mois de tensions, le risque existe aujourd'hui que les syndicalistes les plus combattifs relâchent la pression. Cela accentuerait au sein de FUGTT le danger d'un retour de balancier vers la routine et la recherche de consensus avec les adversaires des intérêts des salariés et des chômeurs. Un compromis à minima avec le patronat a par exemple été trouvé en catastrophe le 19 janvier au sujet des augmentations salariales dans le secteur privé. Du coup, la reprise des grèves générales régionales dans le privé a été annulée, dont celle prévue le 21 janvier dans la région de Tunis.

D'anciens militants de l'Union Générale des Étudiants de Tunisie (UGET), pour la plupart anciens militants de l'Union des Diplômés Chômeurs (UDC) payent leur engagement politique sous le régime de Ben Ali et un fichage du ministère de l'Intérieur, qui les empêche d'accéder aux postes de la fonction publique. 28 grévistes de la faim défendent les cas de plusieurs centaines. Ils ont entamé leur mouvement le 17 décembre 2015, jour anniversaire du soulèvement populaire dont les revendications initiales étaient la défense de la justice sociale, la dignité, contre la précarité, l'exploitation, et la répression antisyndicale et politique. Cinq ans après, la situation de l'emploi ne s'est pas améliorée en Tunisie, bien au contraire. Ceux qui se sont mobilisés sous Ben Ali et durant le soulèvement, ont payé, pour certains de leur vie, les autres poursuivent cet engagement pour un réel changement en Tunisie. Cinq ans après la chute du régime de Ben Ali, il n'est pas acceptable que des jeunes tunisiens soient contraints à user de la grève de la faim (et durant plus d'un mois !) et mettent en danger leur santé pour défendre leur dignité et leur droit à l'accès à l'emploi.



Le numéro 90, avec au sommaire :

- Tunisie : la jeunesse toujours en lutte !
- Grande-Bretagne : attaques contre le droit de grève !
- Secteur ferroviaire : action et solidarité transfrontalières
- Kurdistan : campagne de solidarité avec les peuples de Rojava
- Algérie : la revue internationale Solidaires est disponible
- Campagne internationale pour le droit de grève et libertés syndicales
- Grèce : grève générale, le 4 février
- Soutien au peuple palestinien : Orange sans Partner. Enfin !
- Mexique : les zapatistes, la construction de l'autonomie, les luttes anticapitalistes

Tunisie : la jeunesse toujours en lutte !

Depuis le 17 janvier, des explosions de colère secouent une partie de la jeunesse tunisienne. Elles se traduisent notamment par des manifestations, des sit-in devant ou à l'intérieur de bâtiments de l'État, des barrages routiers à l'aide de pneus enflammés, quelques pillages et même la mort d'un policier. Tout a commencé à Kasserine, une ville désertée de l'intérieur du pays où un jeune chômeur est mort électrocuté le 16 janvier. Il était monté sur un poteau électrique pour protester contre son retrait arbitraire d'une liste d'embauches dans la fonction publique. Dès le lendemain, des affrontements avec la police ont eu lieu sur place. Ce mouvement s'est ensuite étendu dans une série de localités et certains quartiers de grandes villes. Le 22, le couvre-feu entre 20h et 5h a été décrété sur l'ensemble du pays.

Les causes de ces mouvements ne sont pas nouvelles. Depuis des années des milliers de jeunes, souvent titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur, réclament un emploi. C'était déjà le cas lors du soulèvement du bassin minier de Gafsa en 2008, puis de l'immolation de Mohamed Bouazizi le 17 décembre 2010 qui a été le signal du début de la révolution. Cinq ans plus tard, la situation de l'emploi n'a pas changé, elle s'est même détériorée. Le nombre de suicides est en augmentation parmi les jeunes, et des explosions locales de colère ont périodiquement lieu. Cela a par exemple été le cas en 2015 dans le sud ainsi que dans la région de Gafsa où des jeunes chômeurs ont paralysé plusieurs mois le bassin minier.

Plusieurs associations, dont la Ligue tunisienne de défense des droits de l'Homme (LTDH) ont appelé « à l'adoption d'un modèle économique pour l'objectif de la réduction des disparités régionales et des inégalités sociales », en disant leur « déception » face à l'inaction des différents gouvernements. En ce qui la concerne, FUGTT a appelé le gouvernement à trouver des solutions « urgentes et efficaces » pour résoudre rapidement les problèmes du chômage et du développement dans les régions défavorisées. Elle a réitéré les projets alternatifs, qu'elle avait déjà proposés aux gouvernements précédents.

Comme souvent en Tunisie, la possibilité d'un réel mouvement de solidarité va largement dépendre du positionnement du mouvement syndical. Mais de ce côté là, rien n'est en ce moment très simple. Sous l'impulsion de la gauche de l'UGTT, le mouvement syndical sort en effet d'une année de mobilisations intenses. Celles-ci ont permis au premier semestre une victoire historique dans l'enseignement secondaire, et des avancées appréciables dans le reste du secteur public ainsi que dans certaines entreprises privées. La vague de grèves générales régionales dans le secteur privé au second semestre a par contre été brutalement interrompue le 25 novembre après l'attentat de Daech à Tunis.

Après des mois de tensions, le risque existe aujourd'hui que les syndicalistes les plus combattifs relâchent la pression. Cela accentue au sein de l'UGTT le danger d'un retour de balancier vers la routine et la recherche de consensus avec les adversaires des intérêts des salariés et des chômeurs. Un compromis à minima avec le patronat a par exemple été trouvé en catastrophe le 19 janvier au sujet des augmentations salariales dans le secteur privé. Du coup, la reprise des grèves générales régionales dans le privé a été annulée, dont celle prévue le 21 janvier dans la région de Tunis.

D'anciens militants de l'Union Générale des Étudiants de Tunisie (UGET), pour la plupart anciens militants de l'Union des Diplômés Chômeurs (UDC) payent leur engagement politique sous le régime de Ben Ali et un fichage du ministère de l'intérieur, qui les empêche d'accéder aux postes de la fonction publique. 28 grévistes de la faim défendent les cas de plusieurs centaines. Ils ont entamé leur mouvement le 17 décembre 2015, jour anniversaire du soulèvement populaire dont les revendications initiales étaient la défense de la justice sociale, la dignité, contre la précarité, l'exploitation, et la répression antisyndicale et politique. Cinq ans après, la situation de l'emploi ne s'est pas améliorée en Tunisie, bien au contraire. Ceux qui se sont mobilisés sous Ben Ali et durant le soulèvement, ont payé, pour certains de leur vie, les autres poursuivent cet engagement pour un réel changement en Tunisie. Cinq ans après la chute du régime de Ben Ali, il n'est pas acceptable que des jeunes tunisiens soient contraints à user de la grève de la faim (et durant plus d'un mois !) et mettent en danger leur santé pour défendre leur dignité et leur droit à l'accès à l'emploi.



Et le n°90bis, consacré à la lutte des ouvrier-es de l'usine de céramique SERA POOL en Turquie.

Turquie : la lutte des ouvrier-es de l'usine de céramique *SERA POOL* continue

La lutte des ouvrier-es de l'usine de céramique de piscine, SERA POOL entamée en juin 2015, continue. Les revendications des ouvrier-es sont : leur réintégration dans l'usine des ouvrier-es licenciés-es, pas de licenciements pour fait de syndicalisation, augmentation des salaires et amélioration des conditions de travail. Une délégation Solidaires les avait rencontrés en novembre¹

Les ouvrier-es de l'usine de céramique de piscine *SERA POOL*, située dans une zone industrielle en périphérie d'Istanbul sont en lutte depuis maintenant plus de 200 jours. Le mouvement a démarré début juin : près de 200 ouvrier-es, dont une majorité de femmes ont décidé de se syndiquer pour exiger des augmentations de salaires et une amélioration des conditions de travail.

Cette lutte entamée avec près de 200 ouvrier-es, dont 80 % de femmes, continue aujourd'hui avec les 135 ouvrier-es syndiqué-es et licencié-es, dont 104 dans le procès intenté pour obtenir leur réintégration. Les autres ont retrouvé du travail ailleurs.

Quelques précisions sur le syndicalisme en Turquie. En Turquie pour qu'un syndicat soit considéré comme représentatif et puisse négocier et signer des conventions collectives dans une branche il doit dépasser deux barrages : il doit premièrement dépasser les 1 % de syndiqué-es dans la branche au niveau national et deuxièmement avoir plus de 51 % des ouvrier-es sur le lieu de travail syndiqué-es dans ce syndicat. Les adhésions à un syndicat se font par internet avec le numéro national d'identité sur le portail personnel de chaque citoyen sur le site du Ministère du Travail qui est donc immédiatement au courant de qui est syndiqué où et dans quel syndicat. Le syndicat *Keramiks* dans lequel les ouvrier-es de *SERA POOL* ont voulu se syndiquer ne dépasse pas ce barrage des 1 % au niveau national.

Les raisons de la lutte

Des conditions de travail pénibles et de plus en plus alourdies du fait du manque de personnel. Les ouvrières doivent par exemple soulever seules des caisses remplies de céramiques de 38-40 kg. La direction leur a fait signer un papier disant qu'elles doivent les soulever à deux, se déchargeant ainsi de toutes responsabilités en termes d'accidents du travail et de maladies professionnelles, mais cela est impossible dans la pratique, car il n'y a pas assez d'ouvrier-es pour accomplir les tâches prescrites, les ouvrier-es sont donc face à une injonction contradictoire. Conditions de travail dans la poussière, du fait des matériaux utilisés, (sables, etc.). Les tâches effectuées auparavant par 5 personnes ont commencées à devoir être faites par 2 personnes avant la grève.



Des conditions de travail dangereuses. Tout cela entraîne des maladies, maux de dos, sciatiques et accidents du travail. Par ailleurs la plupart des femmes travaillant dans l'usine, ont déjà fait des fausses couches ou fait des accouchements prématurés à cause des conditions de travail pénibles et éprouvantes. La direction de l'usine fait

¹ www.solidaires.org/Bulletin-international-no-88-Novembre-2015

- Emplacement : inFORMER LES SALARIÉ-ES > Les publications > Le bulletin international >
- Adresse de cet article : <https://solidaires.org/Solidaires-international-no-90-janvier-2016>